

**AVIS CONCERNANT UNE CONSULTATION DU  
PUBLIC SUR UN PROJET DE SECTEUR  
D'INFORMATION SUR LES SOLS  
CENTRE DE RAVITAILLEMENT DES ESSENCES À AMILLY**

UNE CONSULTATION DU PUBLIC SUR UN PROJET DE SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS) SUR LA COMMUNE D'AMILLY EST OUVERTE **DU 31 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023.**

LES DOSSIERS DE CONSULTATION ET LES PROJETS D'ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX PORTANT CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS SONT CONSULTABLES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET ([HTTPS://WWW.LOIRET.GOUV.FR/ACTIONS-DE-L-ETAT/ENVIRONNEMENT-EAU-CHASSE-PECHE/SECTEURS-D-INFORMATION-SUR-LES-SOLS-SIS](https://www.loiret.gouv.fr/actions-de-l-etat/environnement-eau-chasse-peche/secteurs-d-information-sur-les-sols-sis)).

PENDANT LA PÉRIODE DE CONSULTATION, LE PUBLIC PEUT FAIRE CONNAÎTRE SES OBSERVATIONS :

- 1) PAR COURRIEL A L'ADRESSE : [ddpp-sei-sis@loiret.gouv.fr](mailto:ddpp-sei-sis@loiret.gouv.fr)
- 2) PAR VOIE POSTALE A L'ADRESSE : PREFECTURE DU LOIRET – DDPP – SEI – 181, RUE DE BOURGOGNE – 45042 ORLEANS CÉDEX 1

UNE PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LES SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS, LES DOSSIERS DE CONSULTATION ET LE PROJET D'ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX SONT CONSULTABLES SOUS FORMAT PAPIER, SUR DEMANDE REÇUE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE OU POSTALE AUX ADRESSES PRÉCITÉES AU PLUS TARD DANS LES LOCAUX DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS - CITÉ COLIGNY – BÂTIMENT C1 -131, RUE DU FAUBOURG BANNIER-45000 ORLEANS.